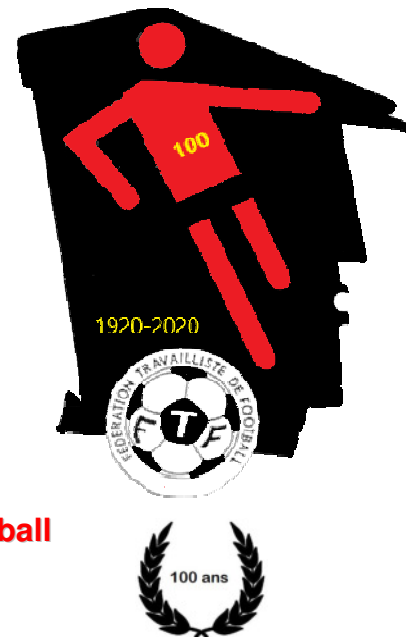


FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Editeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

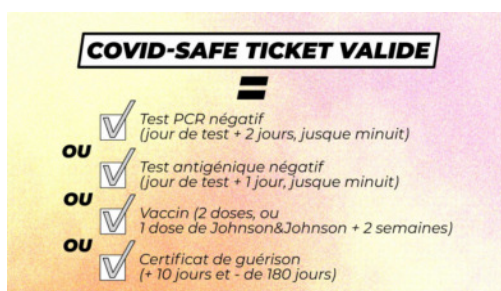
52-ème année

n°08

29/09/2021



Attention : disposition covid-19 toujours d'application, restez prudent.



ATTENTION-ATTENTION

Suivant les dernières informations gouvernementales

Le Covid Save ticket sur votre Gsm ou papier pourrait être demandé dans les complexes sportifs à partir du 1 octobre, sans cela les membres et/ou joueurs, spectateur ne pourront pas pénétrer sur le complexe.
COVID SCAN : Votre Covid Safe Ticket sera scanné à l'entrée. Une pièce d'identité vous sera également demandée pour s'assurer de la correspondance entre votre Covid Safe Ticket et votre identité.

Si un club ne peut jouer, il sera déclaré forfait.

A TOUS LES CLUBS DE PREVOIR

Le masque est obligatoire



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02.521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be
Le GSM pour les résultats 0479/527 109 ne répondra pas.
COMMUNICATION DES RÉSULTATS
Uniquement par GSM 0479.527.109
Directement après la rencontre et avant 18h00
Attention il ne répondra pas à la demande vocale



Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Comporté un sujet de la demande, Signé au nom du Club, Noms, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence.
Idem pour le courrier écrit.

ATTENTION RAPPEL
CHAQUE CLUB EST RESPONSABLE DE SON TERRAIN
il vous incombe d'avertir vos installations

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 04 octobre 2021**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

Néant

DECISION DE LA COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

R01/01 Match du 12/09 BELENENSES-NEW TEAM CHI. En div.2V – Arbitre MDIGHRI

En vertu du ROI et des Forward 3 page 5 et Forward 4 page 4, la commission décide

Absent : En vertu du titre 3.4.4.2.f, le joueur PEIREIRA SIQUIRA Adriano 269580 JN°14 né le 18/08/76 du club BELENENSES est suspendu pour 6 mois à partir du 27/09/21 (**licence à renter**)

Absent : En vertu du titre 3.4.4.2.f, le joueur GUERRA FILHO Ronaldo 269583 JN°8 né le 06/03/85 du club BELENENSES est suspendu pour 6 mois à partir du 27/09/21 (**licence à renter**)

Absent : En vertu du titre 3.4.4.2.f, le Capitaine RODRIGUES MARQUES Diogo 269571 JN°4 né le 10/08/78 du club BELENENSES est suspendu pour 6 mois à partir du 27/09/21 (**licence à renter**)

En vertu du titre 3.4.4.2.f, le Vice capitaine MAGALHAES TRINDADE HEULER 269600 JN°1 né le 23/12/82 est suspendu pour 6 mois de toutes fonctions à partir du 27/09/21 (**licence à renter**)

En vertu du titre 3.4.4.2.f, le délégué MAIA PINTO José 269551 né le 05/01/80 du club BELENENSES est suspendu pour 6 mois de toutes fonctions à partir du 27/09/21 (**licence à renter**)

Tous les absents ont été représenté par le délégué/trésorier du club TEXEIRA DA MOTA Francisco 269393.

Le club BELENENSES perd la rencontre par score de 0-5 + amendes prévues au ROI (fraude).

Un avertissement est donné au club BELENENSES.

Remboursement garantie à NEW TEAM.

DECISION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Match TEAN VOLTA- FC BELGIUM du 26/09 en coupe

Le match n'ayant pas pu se jouer pour cause d'occupation du terrain, voir les parutions au forward n°3 page 2 et forward 6 et 7 désignation **chaque club est responsable de ses installations**.

Le CA décide la perte de la rencontre par score de forfait sans amende.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

MEMBRES PRESENTS : DENYS, HEYLEN, GIORGIO, VANDERVEKEN, MOUMNI, COQUELET, POLLET.

Excusé : WALLEZ.

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFEDERALE : ABSSA n°562(4J)

-Reçu document inscription arbitre : BAKKALI Ab. (NAHDA)

-ULTRAS Bxl signale problème terrain changement suite nouveau synthétique à Anderlecht.

-Rapport arbitre CHAHBOUNE match Hellas-Charlemagne du 26/09 coupe

-Rapport arbitre SBAI match Team Volta – Fc Belgium du 26/09 coupe

-AMICII signale accident match 26/09 coupe.

LICENCE VALIDE NON RETIRE : x

COMMANDES DES CLUBS

Licences (10) : 266 SUCEAVA

Carnet d'arbitrage :x



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception du n° de dossier avec le nom du responsable Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

DÉLÉGUÉ DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

LICENCES VALIDÉES

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

CARTE FÉDÉRALE

270921H041	BARROS GIRO THIAGO	FC ELENENSES	VALABLE	22/12/21
270921H042	ROCHA LIMA LEANDRO	FC BELENENSES		22/12/21
270921H043	GALBINUSI CONSTANTIN	FC SUCEAVA		22/12/21
270921H044	COMAN MARIAN MADALIN	FC SUCEAVA		22/12/21

JOUEUR REQUALIFIER FTF:

GOURAD NOUR EDDINE né le 07/09/70 est requalifié à ce jour pour MEDINA CITY
FC ORAN : MIA MEFTAH Lahouari né le 06/10/61 en faveur de MAGHREB UNITED
FC MANEA : AHAJJAM RIDOUAN né le 15/07/86 en faveur de EENDRACHT VIL

INTERFEDERALE

ABSSA

VAN BELLE Jonathan né le 02/01/97 suspendu jusqu'au 06/09/24 (Non affilié)

VAN BELLE Melvin né le 06/11/88 suspendu jusqu'au 06/09/24 (Non affilié)

OTHMAN Oulad né le 01/10/74 requalifié au 27/09/21

DAVER Jonathan né le 22/09/98 suspendu jusqu'au 31/12/21 (Non affilié)

FEUILLES D'ARBITRAGE :

Les clubs sont priés de respecter les inscriptions sur les feuilles d'arbitrage en **CARACTÈRE CAPITALE** et cela **LISIBLEMENT** et faire attention aux données qu'ils font paraître (pas lisible = manquement = amende)

**La feuille d'arbitrage doit être déposée le lundi soir au local de la fédération entre 20h et 21h
obligatoirement**

À défaut 75€ d'amende

Vous pouvez également la déposer chez la secrétaire le dimanche après la rencontre ou le **lundi avant 18h** : DENYS B, rue Félicien Rops 37c bte 5, 1070 Bxl

CARTES JAUNES JOURNEE DU 19/09/2021

DIV. 1 :

PICNIC MOL. FP :DOUDOUH MASID 261005-BEN SAIHI ABDELMOUTAIB 261026-AZARKAN KARIM 261020-**BXL FAMILY** :YOUJIL JAWAD 279081-ALLOUCHI OTHMAN 29030-**LA LOUVE** : VILLAGRACIA ARIELLE 214938-**GENKIDAMA** : TERRULI ANTHONY 291056-**SEZURENSE** : CARDOSO PEDRO 275203-DE SOUSA LUKA 275189-BIETRE LOIC 275217-**CAD IXELLES** : PEREIRA WALBER 248544-GUSTAVO ARAUJO 248580-**ASCS BELGIUM** :AZAHAF OUSSAMA 293003-BOUJDIRI SALMAN 293004-**BEIRA ALTA** : ALMEIDA DE JESUS JOSE 295001- GOMES SOARES ARTHUR 295131-BALA KASTRIOT 295141-**ULTRAS BRUSSEL** : MATEI ALEXANDRU 230061-

DIV.2v :

CAD IXELLES :FEITICEIRO BERNARDECO BRUNO 248151-PINTO BARBOSA JOAO 248601-**BELENENSES** : PEREIRA SIQUEIRA ADRIANO 269580-ALVES DE ALMEIDA EDISON 269594- **FC BELGIUM** :MAANACHE MOUNIR 271104-**CHARLEMAGNE** : LAKTIBI HICHAME 234344- **BOURAZA MEDINA** :MOUOYA MOHAMED 273009-

DIV.3v :

SUCEAVA : POPA IULIAN 243055-CIUBOTATIU DUMITRU IONUT 243024-PERCA ILIAS CATALIN 243040-

DEUX JAUNES MEME RENCONTRE :

DIV.1 :**CAD IXELLES** : ALLALI ICHAM 248431-

FEUILLES D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE :

ASCS BELGIUM (~~13H00~~)-BEIRA ALTAT (~~13H00~~)-OS LUSITANOS (~~13H15~~)- ASCS BELGIUM 2 (~~13H00~~)-

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLETES OU ERRONEES :

GENKIDAMA (1)-SEZURENSE (1)- ASCS BELGIUM (3)- FC BELGIUM (1)- IGDIR 76 (14)- OS LUSITANOS (2)-SUCEAVA 2 (1)-MAGHREB UTD (2)

EMPLOI TIPEX INTERDIT : SUCEAVA

SUSPENDU DE LA JOURNEE 03/10/21

BELENESES :PEIREIRA SIQUIRA Adriano 269580 (*licence à renter*)
GUERRA FILHO Ronaldo 269583 (*licence à renter*)
RODRIGUES MARQUES Diogo 269571 (*licence à renter*)
MAGALHAES TRINDADE HEULER 269600 (*licence à renter*)
MAIA PINTO José 269551 (*licence à renter*)
NEW TEAM CHI :MESBAHI YASSINE 225054-
RENAISSANCE : MRABET MOURAD 281143-
OS LUSITANOS :DA CONCEICAO MIGUEL 289300-PINHEIRO LISBO PAULO 289260-**SIMON'S** :VELASCO TABORDA DIEGO 300104

Suspension pour 2ème carte jaune reçu **le 19/09/21** : Nom Prénom +Licence date 1^{er} carte jaune.

Pas de date = 2 cartes même rencontre.

SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions **le 10/10/21** (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

BEIRA ALTA :GOMES SOARES ARTHUR 295131 11/10/20

BXL FAMILY :ALLOUCHI OTHMAN 29030 04/10/20

CAD IXELLES : PEREIRA WALBER 248544 11/10/20 1J 17/10
ALLALI ICHAM 248431

GENKIDAMA : TERRULI ANTHONY 291056 11/10/20

PICNIC MOL. FP :BEN SAIHI ABDELMOUTAIB 261026 27/09/20

CHARLEMAGNE : LAKTIBI HICHAME 234344 04/10/20

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST RESPONSABLE DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

Suite au renouvellement du terrain 5 synthétique, le terrain 2 et 5 ne seront pas disponibles à ANDERLECHT

DIV1 : 17/10 >13H00 ULTRAS BXL – PICNIC MOL FP se jouera sur terrain gazon (4)

07/11 >13H00 ULTRAS BXL –BXL FAMILY se jouera sur terrain gazon (4)

DIV2 : 24/10 >11h15 FC BELGIUM – VILA REAL se jouera sur terrain gazon (4)

DIV3 :17/10 >13H00 FC SUCEAVA Vét- MAGHREB UNITED se jouera sur terrain gazon à **15h00** (4)

07/11 >13H00 FC SUCEAVA Vét- AO ASTURIANA se jouera sur terrain gazon à **15h00** (4)

Avis de la communauté de St.Gilles : Terrain BARCA route de Lennik 1070 Anderlecht

DIV.1 - Genkidama jouera toutes ses rencontres à 13h30 .

DIV.2 - Villa Real jouera toutes ses rencontres à 15h00.

DIV.3 - Team Volta jouera toutes ses rencontres à 13h30

COMMISSION DES ARBITRES

20h15 : BAKKALI Abdesselam (présence obligatoire)

Rencontres du dimanche			Arbitres
03/10/21			
Division 1-Senior			
15h15	SEZURENSE	GENKIDAMA	. BEN SALEM
13h00	FC RIF	BEIRA ALTA	. EL HADDADI
15h00	ASCS BELGIUM MDM	CAD IXELLES	. JAMEL
13h00	ULTRAS BRUSSEL	LA LOUVE	. DEBZA
11h00	SUCEAVA FC	PICNIK MOL FP	. HASSAN
Division 2-Vet A			
11h15	CHARLEMAGNE	PROJET FOOT	. JOUINI
13h15	BELENENSES	RENAISSANCE	. ACACIO
12h30	CROSSING SCH T.RENAN	CAD IXELLES	. SBAI-SIDI
15h30	MEW TEAM CH	BELGIUM	. MELHAOUI
14h00	IGDIR 76	U.MAROLLES	. EL FARRI
15h00	BOURAZA MEDINA	VILA REAL	. ZIANE
Division 3-Vet B			
15h30	LOS EXTRANOS	ANATOLIE 95	. CHAHBOUNE
13h00	OS LUSITANOS	LA LOUVE	. TAOUFIK
14h00	SIMON,S	TUNISIA SPORT	. ERRACHIDI
13h00	MEDINA CITY	TEAM VOLTA	. JILALI
13h30	ASCS BELGIUM MDM	MAGHREB UNITED	. EL HAMOUTI
13h00	SUCEAVA FC	HELLAS	. TALHAOUI
13h15	NAHDA 96	AO ASTURIANA	. MOUMNI-Y

Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél. 0476/781 839



COMMISSION DES ARBITRES



Rencontres du dimanche		10/10/21 =====		Arbitres
Division 1-Senior				
13h45	LA LOUVE	SEZURENSE		JILALI
13h00	BEIRA ALTA	ULTRAS BRUSSEL	.	JAMEL
13h15	AMICII BXL	BXL FAMILY CLUB	.	DEBZA
13h00	PICNIK MOL FP	ASCS BELGIUM MDM	.	TAOUFIK
13h30	GENKIDAMA	FC RIF	.	EL FARRI
Division 2-Vet A				
11h15	BELGIUM	IGDIR 76	.	MOUMNI-Y
15h00	MATKOPEN MG	CROSSING SCH	.	MELHAOUI
13h00	U.MAROLLES	BOURAZA MEDINA	.	SEDIRA
13h00	RENAISSANCE	MEW TEAM CH	.	EL HAMOUTI
09h30	KS EENDRACHT	BELENENSES	.	HASSAN
13h15	CAD IXELLES	CHARLEMAGNE	.	ZIANE
13h00	PROJET FOOT	VILA REAL	.	ACACIO
Division 3-Vet B				
15h00	MAGHREB UNITED	MEDINA CITY	.	BEN SALEM
13h30	ANATOLIE 95	SUCEAVA FC	.	ERRACHIDI
13h30	HELLAS	SIMON,S	.	SBAI SIDI
13h45	AO ASTURIANA	OS LUSITANOS	.	BEN YOUSSEF
14h00	TUNISIA SPORT	ASCS BELGIUM MDM	.	CHAHBOUNE
12h00	LA LOUVE	NAHDA 96	.	TALHAOUI
13h30	TEAM VOLTA	LOS EXTRANOS	.	JOUINI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839

fairplay

RÉSULTATS

Résultat non communiqué à 18h00 : X

Modification résultats : X

SENIORS

LA LOUVE-ASCS BELGIUM	3-1
BEIRA ALTA-ULTRAS BRUSSEL	0-0 P6-5
PICNIC FP MOL-AMICII	2-4
SUCEAVA qualifié	
CAD IXELLES qualifié	
GENKIDAMA-BXL FAMILY	3-3 P5-4
FC RIF-SEZURENSE	2-0

VETERANS

SUCEAVA-VILA REAL	2-8
HELLAS-CHARLEMAGNE	0-9(arrêté MJ)
MATKOPEN-ASCS BELGIUM	3-2
AO ASTURAINA-MAGHREB UNITED	2-9
CROSSING SCH-U.MAROLLES	2-0
TEAM VOLTA-BELGIUM	NJ CA= 0-5FF (sans amende)
PROJET FOOT-SIMON'S	2-2 P4-1
OS LUSITANOS-ANATOLIE 95	2-4
LOS EXTRANOS-BOURAZA MED	0-6
NAHDA 96-IGDIR 76	2-0
MEDINA CITY-CAD IXELLES	3-1
BELENENSES-RENAISSANCE	0-3
LA LOUVE-EENDRACHT VIL	1-3
NEW TEAM CH-TUNISIA SPORT	2-1

Tirage du repêchage des équipes dans les perdants par le bureau fédéral

Senior : BXL FAMILY Vétéran : TUNISIA SP et IGDIR 76

Programme de la prochaine journée de la coupe R.VDB 31/10/21

SENIORS

match	Heure	Visité	Visiteur	Score
1	13h00	03- FC RIF	07- AMICII	
2	15h15	05-CAD IXELLES	02-BEIRA ALTA	
3	13h45	01-LA LOUVE	08-BXL FAMILY	
4	11h00	04-SUCEAVA	06-GENKIDAMA	

VETERANS

match	Heure	Visité	Visiteur	Score
1	09h30	13-EENDRACHT VIL	02-CHARLEMAGNE	
2	13h00	11-MEDINA CITY	09-BOURAZA MED	
3	14h00	15-TUNISIA SP	04-MAGHREB UTD	
4	<u>13h15</u>	10-FC NAHDA	14-NEW TEAM CHI.	
5	12h30	05-CROSSING SCH	01-VILA REAL	
6	?	03-RENAISSANCE (*)	12- MATKOPEN (*)	
7	13h00	08-ANATOLIE 95	07-PROJET FOOT	
8	14h00	06- IGDIR 76	16-FC BELGIUM	

En rouge=terrain pas libre

Senior : match n°1 a été inversé terrain pas libre

Vétéran : **match n°6** pas de terrain libre, les 2 clubs doivent trouver une solution et avertir au plus vite la fédération. (DEMANDE à MOLENBEEK EN ATTENTE)

match n°8 a été inversé terrain pas libre

Aux clubs d'avertir leur responsable de terrain ou installation.